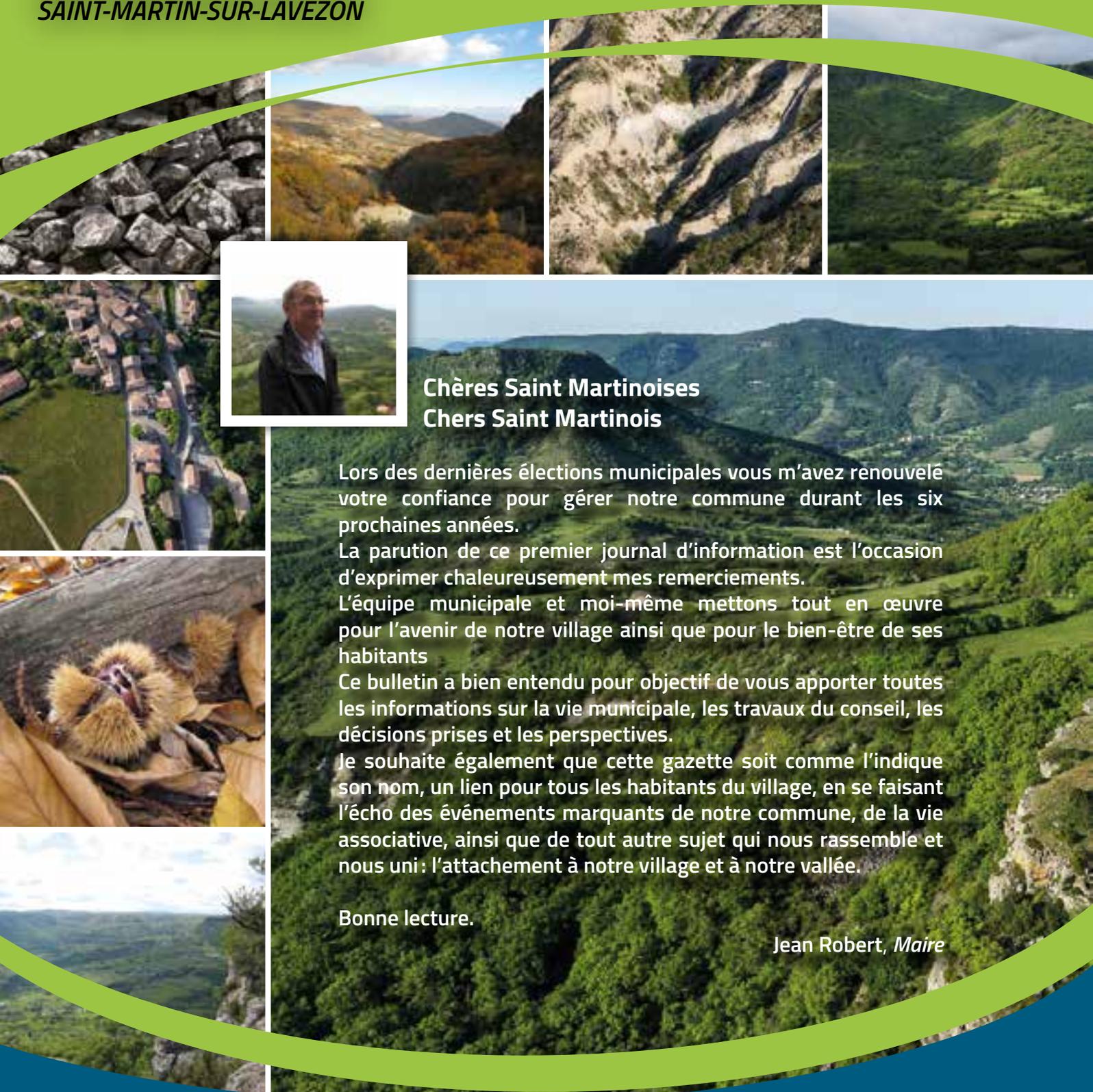


La gazette DU LAVEZON

Bulletin Municipal de la Commune de
SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON



Chères Saint Martinoises Chers Saint Martinois

Lors des dernières élections municipales vous m'avez renouvelé votre confiance pour gérer notre commune durant les six prochaines années.

La parution de ce premier journal d'information est l'occasion d'exprimer chaleureusement mes remerciements.

L'équipe municipale et moi-même mettons tout en œuvre pour l'avenir de notre village ainsi que pour le bien-être de ses habitants

Ce bulletin a bien entendu pour objectif de vous apporter toutes les informations sur la vie municipale, les travaux du conseil, les décisions prises et les perspectives.

Je souhaite également que cette gazette soit comme l'indique son nom, un lien pour tous les habitants du village, en se faisant l'écho des événements marquants de notre commune, de la vie associative, ainsi que de tout autre sujet qui nous rassemble et nous uni : l'attachement à notre village et à notre vallée.

Bonne lecture.

Jean Robert, *Maire*

Au Sommaire :

Les conseils municipaux d'avril à juillet 2014 | L'Inter Communalité Barres Coiron | Les actualités municipales
La vie associative | Les agents municipaux au service des habitants | Le dossier : l'entretien des rivières
Un habitant à l'honneur | Les informations utiles | La rubrique détente

Septembre
2014

Les conseils municipaux d'avril à juillet 2014

Le conseil municipal de votre commune est composé de 11 personnes: Jean Robert, maire, Jean Arto, premier adjoint, Marie-Noëlle Laville, deuxième adjointe, Laurence Boissier, Alain Charensol, Sébastien Cru, Stéphane Del Grande, Marie-Yvonne Laffont, Luciano Lanza, Pascal Perico, Mélanie Valla, conseillers

Le conseil municipal délibère pour régler les affaires de la commune telles que le vote du budget, la gestion du territoire, la vie sociale, l'inter communalité, l'approbation des contrats, marchés, emprunts..)

que celle avec le Syndicat d'Électrification de l'Ardèche, constitution de la liste des délégués à la commission communale des impôts directs, décision modificative pour le budget d'assainissement 23 juillet: Délibérations sur : l'assainissement de l'Inférieur, l'adhésion de la communauté de

Toutes les réunions du conseil sont publiques. La date, l'horaire et l'ordre du jour sont affichés préalablement. Les réunions font systématiquement l'objet d'un procès-verbal également affiché sur les panneaux d'informations municipaux.



Depuis début avril 5 réunions du conseil se sont tenues :

4 avril: première réunion de la nouvelle équipe, élection du maire et des adjoints

25 avril: constitution des commissions et désignation des membres, vote du budget, vote des taxes locales

20 juin: élection du délégué pour les élections sénatoriales

25 juin: étude de la convention avec le CAUE de l'Ardèche ainsi

communes à Ardèche Drôme Numérique, la télé-transmission de données avec la perception. Déclaration d'ouverture de poste d'agent technique municipal.

Présentation des rapports d'activité du SPANC et de la gestion des déchets

14 commissions ont été mises en place:

- Commissions réglementaires: Budget - appel d'offres ; Commission communale d'action sociale (CCAS), commission locale d'information de la centrale nucléaire (CLI CNPE)
- Commissions inter communales ou syndicats inter communaux: transports scolaires, eaux potables, cantine scolaire, syndicat d'électrification de l'Ardèche
- Commissions à l'initiative du conseil: Urbanisme -travaux; budget-finances; école, vie associative, informations municipales, agricole.

Les commissions ont un rôle d'instruction des affaires en cours, elles préparent les travaux du conseil, elles formulent des propositions pour une prise de décision par le conseil municipal.

L'intercommunalité Barres Coiron

L'inter communalité regroupe 10 communes :

Saint Martin sur Lavezon, Saint Pierre la Roche, Saint Vincent de Barrès, Saint Bazile, Saint Lager Bressac, Saint Symphorien sous Chomérac, Baix, Cruas, Meysse, Rochemaure .

Robert Cotta, maire de Cruas, a été élu président de l'inter communalité par le conseil communautaire.

6 commissions inter communales ont été créées :

- Tourisme culture patrimoine et communication
- Services à la personne (restauration, enfance, jeunesse)

- Environnement et déchets (SPANC - gestion des rivières)
- Finances et personnels
- Aménagement et développement (urbanisme, habitat, développement économique, nouvelles technologies)
- Suivi des chantiers /équipements techniques et bâtiments

La présence de 2 élus de la commune de Saint Martin est effective dans chacune de ces commissions

Pour plus d'informations sur la communauté de communes vous pouvez consulter son site internet www.barres-coiron.fr

Zoom sur deux actions au service de la population du territoire développées par la communauté de communes Barres-Coiron

Habiter mieux



Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, la communauté de communes BARRES-COIRON a signé avec l'Etat et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) un « protocole territorial » par lequel elle s'engage à financer les projets d'amélioration énergétique des logements occupés par leurs propriétaires : une prime de 1 000 € et une prime « habiter mieux » de 3 500 € seront ajoutées à une subvention de l'ANAH (35 ou 50 % des travaux plafonnés à 20 000 € HT) pour financer une rénovation thermique conduisant à une économie de 25 % des dépenses énergétiques du logement.

Par exemple, pour un montant de travaux inférieur à 8 000 € HT, les aides financières représentent 100 % des travaux, pour un montant de 10 000 € elles représentent 95 % des travaux. Pour compléter le financement, d'autres aides et/ou des prêts sont mobilisables. Grâce au partenariat mis en place entre la communauté de communes et PROCIVIS Vallée du Rhône, certains propriétaires occupants peuvent obtenir un prêt à 0 %.

D'autres travaux peuvent aussi être financés, notamment pour favoriser le maintien à domicile (adaptation au vieillissement ou au handicap, autres travaux d'amélioration et assainissement autonome). Depuis le 1er juin 2013, les logements locatifs privés peuvent aussi être aidés financièrement dans le cadre du programme « Habiter Mieux ».

Attention ! Des conditions de ressources et de pourcentage minimum d'économie d'énergie sont fixées pour accéder aux aides :

Au service des propriétaires qui souhaitent bénéficier de subvention dans le cadre de travaux dans leurs logements, le PACT Habitat Ardèche, assure des permanences sur le territoire de la communauté de communes. Le calendrier des permanences est consultable dans chaque mairie ou sur le site de la Communauté de communes : www.barres-coiron.fr

L'intercommunalité Barres Coiron < SUITE

Cohabitons en Vivarais Méridional



La réponse aux besoins en logement et hébergement du public « Jeunes » s'inscrit comme une action prioritaire du Programme Local de l'Habitat qui couvre la période 2012-2018.

L'association AIDER contribue au développement de l'hébergement intergénérationnel et solidaire à travers son action « Cohabitons en Vivarais méridional » dans le but de développer une offre d'hébergement temporaire et de favoriser le lien social.

L'action consiste à mettre en relation, et organiser les modalités de cohabitation entre deux parties; l'hébergeur et l'hébergé; dont les besoins et les attentes peuvent être convergents ou complémentaires.

L'idée de départ qui a abouti à la mise en place de cette action reposait sur les constats suivants :

- Accroissement du nombre de personnes âgées vivant seules et souffrant de solitude dans des logements souvent devenus trop grands.

- Difficulté pour les étudiants, stagiaires, travailleurs en mission, saisonniers, de trouver à se loger sur le territoire ardéchois dans des conditions financières adéquates.

Toutefois force est de constater que cette idée de départ a évolué car désormais cette initiative ne se limite pas aux personnes âgées qui souffrent de solitude comme l'illustre l'expérience vécue par une habitante de Saint Martin

Témoignage de Coline et Nicolas

Coline l'hebergeuse trouvait sa maison bien grande...lors d'un forum des associations AIDER lui a présenté l'action Cohabitons en Vivarais méridional.

Séduite par le concept, elle s'est inscrite comme hebergeuse potentielle. Cet engagement n'est pas lié à un ressenti de solitude car Coline est très active et bien entourée de famille et d'amis, mais il est motivé par le lien social et l'entraide, deux valeurs fortes qui fondent l'action.

Nicolas, étudiant de 24 ans devait faire un stage de 4 mois à Cruas dans le cadre de ses études...il était donc à la recherche d'un hébergement pour une courte durée, pas trop onéreux, afin de lui permettre de conserver son logement à Montpellier. Il a été lui aussi séduit par le concept qui lui permettait d'allier ses besoins immédiats, conditions de vie et de relations dans un cadre agréable.

Le « contrat » a débuté il y a 4 mois et se termine fin août... Que disent-ils de cette première expérience ?



Coline: je suis très satisfaite de cette expérience que je trouve très riche. A la base il faut bien poser le cadre de départ : quelles sont mes attentes ? Quelles sont mes limites ? Comment on s'organise au quotidien ? Donc comment je vois cette

cohabitation très concrètement dans ma maison pour que ce soit bien clair pour toutes les parties...je voulais avant tout me sentir libre.

AIDER nous a accompagné dans cette réflexion, était présent à la première rencontre et a aidé à élaborer le contrat. L'association est là aussi en cas de difficultés, c'est un recours...mais nous n'en avons pas eu besoin !

Nicolas: je me suis senti très vite à l'aise dans la maison de Coline, avec elle et toutes les personnes de passage...J'ai ma chambre personnelle ce qui est une exigence dans le contrat et nous partageons les pièces communes. Comme j'aime jardiner j'ai pris en charge l'entretien du jardin et j'ai participé à quelques petits travaux. Je me suis également occupé de nourrir les chats. Par ailleurs j'ai apprécié de vivre à Saint Martin et je commence à avoir un petit réseau de connaissance: les matchs de la coupe du monde de foot y ont contribué !

Coline et Nicolas

En guise de conclusion, une remarque de la petite fille de Coline s'adressant à Nicolas: on dirait que tu as toujours habité là !

Si vous êtes intéressé(e), renseignez-vous auprès du
Service Habitat de Barrès - Coiron ou auprès de AIDER au 04.75.40.99.24.

Les actualités municipales

1. Travaux et chantiers :

Réalisés ou en cours

Les travaux d'assainissement du village de l'Inférieur ont été engagés début juin par le terrassement puis l'installation de la station. Ensuite ce sont les travaux de raccordement qui ont été réalisés. Cette phase a occasionné un peu de gêne aux habitants du village de l'Inférieur qui ont du, sur une période de quelques jours, garer leurs véhicules aux abords de la route départementale pour laisser place aux engins dans les ruelles. La fin des travaux et la mise en fonctionnement sont prévus pour la fin de l'été.

A noter que ces travaux sont subventionnés à hauteur de 65%



Suite à un état des lieux réalisé par le Syndicat Départemental d'Électrification de l'Ardèche (SDE) et sur la base de ses préconisations, le chantier de **remplacement des lampadaires à ballons fluorescents**, pour l'essentiel situés dans le centre village, va débuter avant la fin de l'année. Cette opération est nécessaire car la réglementation impose ces changements. Par ailleurs elle permettra d'améliorer la luminosité et réduira les charges de la commune en matière d'électricité.

Cette opération bénéficiera d'une subvention du SDE de 50 % du coût des travaux.

L'entretien des routes: Ce point est particulièrement préoccupant car notre village a un réseau routier à entretenir très important (27 kms de routes communales). Notre commune a également une superficie importante (23,4 Km²) ce qui la place deuxième « en taille » au sein des 10 communes qui composent l'inter communalité. De plus à ces éléments se rajoute un fort dénivelé qui est également à prendre en compte dans l'entretien des routes.

Aussi il est de plus en plus difficile de faire face aux besoins de rénovation et d'entretien car les contraintes liées aux caractéristiques de notre réseau routier sont majorées par les intempéries de ces dernières saisons et l'augmentation du coût du goudronnage qui suit bien évidemment le cours du pétrole...

Ainsi en 2014, 30 % des recettes de la commune seront consacrées à l'amélioration de la voirie en priorisant les zones les plus dégradées.

Pose d'un **défibillateur** sur la façade de la salle communale côté route départementale. Cet équipement permet d'effectuer un geste de premier secours en cas d'arrêt cardiaque. Nous sommes en contact avec les pompiers pour qu'une démonstration de son utilisation soit faite aux habitants.

Pose de films **réflecteurs de chaleur** sur les fenêtres de la salle de classe maternelle et de la salle de cantine afin de limiter la hausse excessive des températures lors des épisodes de canicule

Reprofilage de la rivière du Lavezon: d'importants travaux de restauration du lit de la rivière, des berges, des passages de l'eau sous les arches des ponts sont engagés depuis 2012 par la communauté de communes Barres Coiron. Après avoir débuté sur la zone Meysse Rochemaure, ces travaux remontent dans la vallée. Ils sont très visibles au lieu-dit Champ du Duc. Plus d'informations à lire dans la rubrique « dossier » dans les pages suivantes de ce bulletin

En perspective :

Il s'agit là des projets dont la réflexion opérationnelle va s'engager dans les prochains mois et qui feront l'objet d'un développement dans un bulletin municipal à venir.

Ces projets importants et structurants pour l'avenir de la commune sont les suivants:

- *Création d'un site internet*
- *Schéma directeur d'adduction d'eau potable*
- *Document d'urbanisme*
- *Réhabilitation de l'ancien bâtiment de l'école de l'inférieur. Pour ce projet la phase d'étude pour aboutir à sa concrétisation sera vraisemblablement plus longue en raison des recours engagés par l'association « les amis de Saint Martin ». Toutefois l'équipe municipale est déterminée à concevoir une opération qui préserve ce bâtiment et qui lui permette de retrouver un usage dans l'intérêt de la commune.*

Les actualités municipales < SUITE

2. Événements :

8 Mai : **cérémonie du souvenir** devant les 3 monuments aux morts (Saint Pierre la Roche, Saint Martin l'Inférieur, Saint Martin le Supérieur) en présence des membres de l'association des anciens combattants, de leurs épouses, des maires et d'une partie du conseil municipal .

A noter que cette année est particulière dans le devoir de mémoire puisqu'elle est celle des soixante dix ans de la libération de la France de 1944.

Le **SDIS** (service départemental d'intervention et de secours) a choisi Saint Martin pour effectuer une manœuvre « grandeur nature » le 20 juin. Ils ont ainsi déroulé depuis le col des Tribles des kms de tuyaux pour se préparer à faire face à un incendie important. A midi ils ont pris leur repas sous le préau de la mairie, le rassemblement des engins et camions sur la place du village était spectaculaire

4 Juin : **Fête des associations**

110 personnes ont répondu présentes pour cette soirée qui s'est déroulée dans une ambiance très conviviale. Musique et danses ont

permis à tous de passer un excellent moment après un repas très apprécié dont le plat principal « diots au vin blanc » cuisiné par Lucien et Jérôme a été plébiscité .

Martin veut marquer le passage des enfants à une autre étape de leur vie scolaire et vise à les encourager dans leur parcours .



Le 28 Juin lors de la **fête de l'école**, Margot Albenque, Timothée Bertrand, Rock Goudard, 3 enfants de l'école de Saint Martin ont reçu, chacun, des mains de Jean Robert un dictionnaire et une calculatrice pour leur entrée au collège .Ce geste de la municipalité de Saint

Zoom particulier :

Une fin d'année scolaire et le début des vacances cela vaut bien un voyage : 6 juillet : L'association des parents d'élèves (APE) a organisé le traditionnel voyage de fin d'année de l'école. C'est au Grau-du-Roi que, petits et grands, ont eu le plaisir de se retrouver dans la convivialité. Chacun aura apprécié le matin la visite commentée de canaux camarguais avec, en point d'orgue, le tri des taureaux par les manadiers dans le Mas de la comtesse. L'après-midi, c'est au rythme de la houle d'une mer relativement agitée qu'ils ont profité d'une belle sortie en mer à bord d'un splendide catamaran. Les sourires sur les visages en fin de journée rayonnaient autant que le soleil....



Les actualités municipales < SUITE

3. École :

La rentrée scolaire 2014 est marquée par l'exigence de mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires dans le primaire .

Cette obligation fixée par les pouvoirs publics pose le cadre suivant : les enfants doivent avoir une pause de 1h30 minimum sur le temps de midi et auront classe le mercredi matin .

Pour notre école, les enfants auront donc les horaires suivants :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h/12h - 13h30/16h
mercredi : 9h /11h

Le service de transport scolaire va donc répondre aux nouveaux besoins . Il sera assuré dans les mêmes conditions que les années précédentes en rajoutant le transport du mercredi .

De même les horaires de garderie vont être augmentés :

½ heure supplémentaire durant la pause de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis

3 h le mercredi de 7h30 à 9h et de 11h à 12 h30

➤ soit 5 h de garderie supplémentaire par semaine.

Une réunion proposée à tous les parents a été organisée le 16 juin dernier par la municipalité en lien avec l'APE et le directeur de l'école . Cette rencontre a permis de présenter le dispositif de rentrée pour que toutes les familles s'y préparent et d'échanger sur les contraintes liées à cette nouvelle organisation .

Les agents municipaux au service des habitants

Boufel Chaib, bien connu de tous les Saint Martinois pour sa bonne humeur et sa disponibilité travaillait pour la commune depuis 2008. Il a cessé son activité fin Mai.

Éric Boyer a été recruté pour prendre sa suite. Il travaillait en tant qu'agent communal pour la commune de Balazuc, emploi qu'il occupait depuis plusieurs années. Il a pris son poste sur notre commune début juin 2014.

C'est une vraie opportunité car il habite à Saint Martin quartier Champoulas .

« Éric Boyer indique que ce travail lui plaît car il aime être à l'extérieur et varier les tâches . A Saint Martin son temps est mobilisé par l'entretien de la station d'assainissement, des espaces verts et des petits travaux de réparation... A noter que le tri des déchets peut aussi lui prendre du temps car des dépôts « sauvages » non conformes sont trop souvent posés à côté des containers...il doit donc les apporter à la déchetterie, ce qui n'est pas dans sa mission première » .



La vie associative

1. Actualité

Une rencontre de la commission vie associative avec les présidents des associations de Saint Martin qui contribuent à l'animation du village et au lien social entre les habitants a été organisée le 5 mai 2014 afin de préparer la fête des associations du 14 juin .

Cette rencontre a également permis de faire le bilan des précédentes fêtes organisées depuis 6 ans .De l'avis de tous il s'agit d'un événement très apprécié et à maintenir.

La participation est généralement très bonne et permet aux habitants de se rencontrer .

De plus bien que l'objectif principal des organisateurs soit de fédérer les associations dans une manifestation commune afin de toucher tous les Saint Martinois, les recettes procurées ces dernières années ont permis d'acquérir du matériel commun à toutes les associations tel que : poêle à paella, frigo à boissons, enceinte active, marabout à montage rapide .

2. Les associations

« en bref »

Voici une présentation synthétique des associations qui œuvrent à l'animation du village

Le LAC (Loisirs Animation Culture) propose des activités dans différents domaines tels que : gymnastique, art floral, sorties théâtre, sorties à thèmes, après midi et

soirées musicales, repas festifs, conférences Présidente: Mado Robert

UNRPA (Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées) propose des rencontres pour les seniors: après midi belote les 1 et 3 iemes vendredi du mois /organisation de loto et de concours de belote . Présidente Rosette Mege jusqu'à la prochaine assemblée générale . Alerte ! Une nouvelle présidence doit être trouvée sinon l'association sera dissoute .

APE (Association de Parents d'Elèves) propose des manifestations telles que la fête des fleurs en Mai, la fête des école en fin d'année scolaire, un voyage scolaire, un spectacle de Noël Présidente Sylvie Guilhon.

La Petite Boule Saint Martinoise propose des jeux de boules de loisirs, organise des concours pour les sociétaires et des concours ouverts à tous, des repas bon-bine, méchoui ... Président: Patrick Jammes.

ACCA (Association Communale des Chasseurs Agréée) rassemble les chasseurs et délivre les documents nécessaires à la pratique de la chasse sur le territoire communal (carte de chasse) Président: Jacques Réchautier.

ACPG (Amicale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre) contribue à la transmission du devoir de mémoire, participe aux principales cérémonies du souvenir et propose des sorties et des voyages à ses adhérents. Président: Pierre Réchautier

Association inter paroissiale Charles de Foucault propose des activités en lien avec la pratique religieuse catholique (chorale, rassemblement des familles, préparation et soutien lors des cérémonies religieuses ...)

3. Les manifestations

annoncées pour la période sept. 2014 - janvier 2015 :

- 28 septembre: sortie en famille à l'éco musée de Chirols avec le LAC
- 4 octobre: initiation modelage (matin) soirée théâtre, proposés par le LAC
- 12 octobre: concours de belote avec l'UNRPA
- 15 novembre: soupe d'automne avec le LAC
- 19 Décembre: spectacle de Noël avec l'APE
- 26 novembre: confection du calendrier de l'avent avec le LAC

4. Les dates d'assemblées générales

qui ont été communiquées :

- LAC: 30 juin 2014
- ACCA: 11 juillet 2014
- La Petite Boule: 5 déc. 2014
- UNRPA: 5 décembre 2014



Le dossier : l'entretien des rivières

Nous avons choisi pour ce bulletin de parler « rivière » du Lavezon en traitant en particulier des travaux de réhabilitation et de préservation réalisés sur le cours d'eau qui donne son nom à notre commune .

Vous avez pu voir récemment une partie de ces travaux au niveau du lieu-dit « Champ du Duc » une trouée apparaît sur le Lavezon et sa rive gauche. D'autres travaux vont se poursuivre en remontant en direction de Saint Pierre la Roche.

Pour réaliser ce dossier nous avons questionné Elian Boulenc, en charge de la « gestion des cours d'eau » à la communauté de communes Barres Coiron .

Ce spécialiste des rivières est dans notre région depuis 1996 .Après avoir fait sa formation gestion des espaces naturels option rivière et forêt méditerranéenne à Digne les Bains, il a débuté au syndicat des rivières du Lavezon et il est naturellement devenu chargé de mission rivière lorsque la communauté de communes Barres Coiron a pris cette compétence .

Comment sont gérés les cours d'eau en France... et donc le Lavezon ?

Un ensemble d'acteurs organise la gestion et la réglementation des cours d'eau.

Cette réglementation est devenue au fil des années très stricte afin de préserver un patrimoine naturel qui a pu, dans les précédentes décennies, subir des saccages faute de connaissance sur la fragilité de ces milieux.

Ces acteurs sont :

- L'Europe qui adopte une directive cadre sur l'eau, cette directive s'impose à tous les états membres
- Le Parlement Français qui transpose cette directive et légifère au travers d'une loi sur l'eau et le milieu aquatique (LEMA). C'est le ministère de l'environnement, du développement durable et de l'énergie qui est responsable de ce domaine.
- La Région « élargie », à savoir pour notre territoire, le bassin hydrographique Rhône Alpes -Méditerranée-Corse
- Le département avec au sein de la Direction des territoires (DDT) un service chargé, entre-autre, de valider tous les programmes de travaux envisagés sur les cours d'eaux.

A cette architecture générale des décideurs, s'ajoutent des organismes qui ont un rôle de contrôle ou de financement. Ainsi l'Agence de l'Eau est le financeur principal et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques assure le contrôle du respect de la réglementation et a un pouvoir de police.

Pourquoi la communauté de communes Barres Coiron s'est-elle engagée dans la restauration du Lavezon ?

Il faut savoir que le Lavezon n'est pas une propriété domaniale comme cela peut être le cas dans d'autres régions. Le lit de la rivière appartient donc exclusivement à des propriétaires privés qui sont tenus par des droits mais aussi des devoirs entre autre un devoir d'entretien.

Or cet entretien n'était plus fait, en particulier celui de la végétation. Ceci avait contribué à des inondations sur certaines zones lors de crues ou de fortes intempéries.

Dans le cas de propriétaires privés le code de l'environnement autorise une collectivité à intervenir à la place du ou des propriétaires si cela s'avère « d'intérêt public ».

C'est ce qui a été décidé pour le Lavezon et ses affluents avec l'élaboration par la communauté de communes d'un schéma visant la restauration du milieu aquatique du Lavezon. Un arrêté préfectoral a été pris à l'issue d'un processus assez long d'instruction

Ce schéma porte sur la période 2010/2015...nous sommes donc au 2/3 de sa réalisation.

Six Communes sont concernées :
Rochemaure -Meyse- Saint Vincent de Barres – Saint Bauzile -Saint Martin sur Lavezon-Saint Pierre La Roche

Sur quoi porte cette restauration ?

Dans un premier temps un état des lieux précis du cours d'eau a été fait avant de commencer quoi que ce soit.

Des moyens comme des prises de vues par avion ont été mis en œuvre et des photos aériennes montrent parfaitement le lit actuel de la rivière, également de l'observation directe en marchant le long du cours d'eau pour repérer les anciens ouvrages (digues) mais aussi des entretiens avec les habitants et tout particulièrement avec des personnes âgées qui connaissent l'histoire et les événements parfois dramatiques dont le Lavezon est responsable.

Tous ces moyens ont été très précieux pour définir ce qui était irréversible (enfouissement trop prononcé du lit par exemple) et ce qui était réversible et donc envisager les travaux de réhabilitation essentiels à faire et les prioriser.

Ce qui est attendu par cette restauration c'est :

- Retrouver la dynamique hydraulique et la morphologie de la rivière
- Préserver le patrimoine et le milieu naturel (conserver la diversité - préserver les ponts..)
- Améliorer le paysage (améliorer les accès, faciliter la vision du passant..)

Pour ce faire,

2 objectifs essentiels :

- Freiner les écoulements en gérant de façon spécifique différentes parties de la rivière : 23 zones à traiter ont été identifiées..dont plus d'une dizaine sur le territoire de Saint Martin.
- Restaurer la pousse et la croissance de végétation spontanée.

Toutefois il faut être « humble » dans ce projet, c'est la rivière qui décide car elle est réactive..il s'agit de l'accompagner pour qu'elle re-fonctionne de la façon la plus naturelle possible





Que peut-on dire du Lavezon ?

Le Lavezon est ce que l'on appelle une rivière méditerranéenne donc caractérisée par une grande variabilité de son régime.

Tout un chacun peut l'observer lors de pluies diluviennes ou lors de période de sécheresse et constater à quel point son lit passe d'une extrême à l'autre en peu de temps ...

Il fait 16,5 km et son principal affluent le Rieutord fait quant à lui 10 km.

Actuellement le Lavezon a un lit unique, or dans le passé il en avait plusieurs. La bande active (c'est-à-dire son lit habituel) est de 10 à 15 m de large (au niveau de Meysse) et son lit moyen devrait être du double....

Qui intervient dans cette restauration ?

Le maître d'œuvre est la communauté de communes qui a préparé l'ensemble du projet et l'a présenté aux décideurs. Elle a obtenu les financements nécessaires à l'ensemble des travaux essentiellement par l'Agence de l'Eau, le Conseil Général de l'Ardèche et ses fonds propres.

Les travaux de restauration proprement dit (enlèvement d'arbres, réhabilitation du lit, préservation des arches des ponts etc..) sont réalisés par des entreprises suite à des marchés.

Pour les travaux d'entretien ce sont les brigades vertes qui en sont chargées sur la base d'un plan d'entretien programmé.



A connaître : Le lit moyen d'un cours d'eau est le lit qui correspond à la largeur qui lui est nécessaire lors d'épisodes de crues...C'est cette configuration qu'il faudrait avoir pour sécuriser et protéger la rivière et son environnement.

Le lit majeur étant celui enregistré lors de crues particulièrement importantes et exceptionnelles.

Ce qui est également une des caractéristiques du Lavezon c'est sa pente moyenne de 4% , pente très importante par rapport à d'autres cours d'eau (pour exemple le Rhône est à 0,0001%).

Par ailleurs le Lavezon est en déficit chronique de « matériaux » (cailloux-rochers) pour les raisons suivantes :

- En 1958 curage de son lit au niveau de Meysse /Rochemaure pour la construction du barrage qui amène la rivière à aller chercher en amont des matériaux: les matériaux situés en remontant sur la vallée du Lavezon sont emportés.
- Le basalte présent dans la vallée est dur et beaucoup moins sensible à l'érosion que d'autres roches.
- La croissance de végétation non maîtrisée faute d'entretien de berges.

Ce déficit de matériaux provoque un écoulement de l'eau qui n'est plus freiné et la force de l'eau décape encore plus le lit... c'est un cercle vicieux.



En conclusion :

Cet article n'est bien sur pas exhaustif sur ce qui caractérise le milieu aquatique...il faut retenir toutefois que c'est un milieu fragile ou la main de l'homme doit être la plus légère et la plus respectueuse possible.

Nous sommes attachés à la rivière qui a dessiné notre vallée depuis les temps géologiques très anciens, souhaitons que les travaux de restauration en cours la préserve et lui permette de continuer à couler avec vivacité ou lenteur suivant les saisons.

Un(e) habitant(e) à l'honneur ;

Nous avons choisi de vous présenter Mme Marnas, âgée de 94 ans, doyenne de notre village. Marie-Jeanne Marnas a bien voulu nous parler d'elle, de sa vie... en voici quelques extraits:

Je suis née en Mars 1920, je suis la troisième d'une fratrie de 7 enfants. Je suis venue au monde à la maison, quartier de Cougourdas. Mes parents étaient agriculteurs, ils avaient des brebis, des bœufs et faisaient un peu de céréales pour nos animaux. Nous vivions essentiellement de produits de notre ferme comme la plupart des paysans d'alors.

Je suis allée à l'école privée de Saint Pierre la Roche tenue par une demoiselle pratiquante. On y allait à pied par le chemin de rouille... on portait bien sûr notre repas. C'est là que j'ai eu mon certificat d'étude à 13 ans.

Ensuite je suis devenue « dame de compagnie » au quartier Lachamp, en réalité on me demandait de garder les chèvres !

A 17 ans je suis allée travailler au moulinage (actuellement la maison de Mr Belin) ou je faisais de l'embobinage de fil de soie. Suite aux difficultés économiques de ce moulinage je suis partie sur Chomérac puis Privas pour occuper successivement des emplois de femme de chambre et de femme d'entretien... C'est durant cette période que j'ai connu la guerre. Heureusement les privations alimentaires ont été limitées car nous avons un grand

jardin à « l'école supérieure » de Privas.

Je rencontre Gaston qui travaillait alors à Rochessauve.

Nous nous sommes mariés et mon mari est venu travailler aux Ciments Français à Cruas. Nous sommes installés dans la vallée du Rhône: Cruas puis Meysses après un petit temps de l'autre côté du Rhône, en Drôme.

J'y suis donc revenue à 62 ans après y avoir vécu jusqu'à mes 13 ans. Même si Gaston n'est plus là, je suis attachée à ma maison et à mon village et je souhaite y rester le plus longtemps possible.

Je m'occupe en lisant, mes nièces m'apportent des livres de la bibliothèque, je regarde aussi la télévision. Mon fils vient aussi me chercher régulièrement le dimanche pour le passer en famille. Ce que j'aime beaucoup c'est pouvoir participer aux fêtes du village, du quartier, des événements proposés par les associations.



Voici les propos de Marie Jeanne... et ceux qui la connaissent disent: elle a l'esprit vif et curieux. Elle cultive son indépendance et son autonomie avec détermination et fait preuve de courage.

Elle aime voir du monde et accueille avec un grand sourire tous ceux qui tapent à sa porte.

Marie-Jeanne vit seule chez elle mais elle est entourée de sa famille qui vit à proximité, de ses amis, de ses voisins. Par ailleurs elle bénéficie de services qui favorisent sa vie au domicile (aide à domicile, infirmière, portage de repas, dispositif de télé assistance)

Pendant plusieurs années je n'ai pas travaillé à l'extérieur d'autant plus que notre fils Guy était né.

J'ai repris un travail comme femme de ménage à la maison d'enfants de Meysses et j'ai pris ma retraite à 62 ans.

A ce moment-là nous avons décidé de venir vivre dans ma maison de famille à Cougourdas.

Les informations utiles

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Mardi et jeudi de 10 h à 12 h
Mercredi et vendredi de 14 h à 17 h
Fermé le lundi
Possibilité de rencontrer le maire sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture de la déchetterie du Verseau à Cruas

A compter du 1er Septembre 2014, les horaires d'ouverture de la déchetterie du Verseau à CRUAS sont modifiés de la manière suivante :

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi: 8h30 - 12h – 13h30 -17h

Jeudi : 13h30 - 17h

(La déchetterie est toujours fermée les dimanches, les lundis, les jours fériés et les jeudis matin)

Tri sélectif

Est-ce que mes emballages triés sont effectivement recyclés ?

Comment une bouteille peut devenir une nouvelle bouteille ?

Quel est l'intérêt du tri ?

Retrouvez les réponses sur le site de la communauté de communes Barres Coiron

www.barres-coiron.fr

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque :

Mardi de 17 h à 18 h et Samedi de 10h à 12 h

Fermée durant les congés scolaires

Réouverture après les congés d'été le samedi 13 septembre 2014

Nos commerces :

▪ Boulangerie - épicerie :

ouverte tous les jours de 6h30 à 12h30, fermée le lundi

@A savoir: Roland Jeanmougin, notre boulanger, est un internaute averti et malicieux. Depuis quelques semaines il a constitué un véritable réseau social Saint martinois...si vous voulez recevoir informations, anecdotes, mini reportages et si vous n'êtes pas déjà dans le circuit, faites lui parvenir votre adresse mail pour qu'il vous rajoute à sa liste de contact.

Son adresse : boulangerie.st-martin-sur-lavezon@orange.fr

▪ Boucherie - traiteur «de la fourche à la fourchette » :

Ouverture pour les commandes tous les jours sauf le dimanche

Ouverture le samedi matin de 7 h à 13 h

La rubrique détente / Vie pratique

Recette de la tarte du Coiron :

Ne cherchez pas cette recette sur marmiton.fr - Elle est transmise par des générations qui ne pratiquaient pas encore internet et son auteur est demeuré anonyme

Ingrédients pour 8 personnes:

400 g de farine / 4 cuillères à soupe de sucre en poudre / 1 pincée de sel / 2 œufs moyens / 100 g de beurre fondu / ½ sachet de levure chimique / 2 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger

Mettre la farine dans un saladier, faire un puits, y rajouter petit à petit les œufs, le sel, le sucre, le beurre fondu, la levure et l'eau de fleur d'oranger.

travailler cette préparation avec une cuillère en bois ou avec les doigts.

La pâte obtenue doit être souple et non collante.

Laisser reposer 2 heures au frais

Huiler une plaque de cuisson, étendre au rouleau et positionner la pâte sur la plaque.

Étaler de la confiture d'abricots sur la pâte

Faire des croisillons avec le restant de pâte

Mettre au four entre 15 et 20 minutes - thermostat 150 °

Un petit moment de détente avec une grille de mots croisés (solution en mairie)



Bulletin réalisé par la commission informations municipales :

Jean Robert - Jean Arto-Marie-Noëlle Laville - Stéphane Del Grande - Luciano Lanza - Mélanie Valla-Sébastien Cru

Contact : mairie@saintmartinsurlavezon.fr

Ressources photos :

Tristan Zilberman pour la Communauté de Communes Barres -Coiron - Jean Arto - Marie-Noëlle Laville - Jean Robert

Conception et impression : Impressions FOMBON Aubenas ■ IMPRIM'VERT - ISSN en cours